



## MOT DU MAIRE

Chers citoyens et citoyennes de St-Pacôme, dans le but de faire suite au dernier Pacômien, j'aimerais préciser que nous sommes dans une municipalité où l'indice de dévitalisation est passé de -2.72 en 1996 à 1.21 en 2006 et c'est à souhaiter qu'avec le développement résidentiel et industriel que la municipalité a connu, la situation sera encore plus positive.

Même si nous sommes dans un indice de développement positif, nous ne pouvons nous permettre de négliger nos efforts pour faire de notre milieu, un lieu de vie accueillant où nous pouvons travailler, nous amuser et nous reposer. Un dossier qui sera particulièrement travaillé en 2012 est celui de la Station plein air. La station est à sa dernière année du plan de relance avec des partenaires tels que la M.R.C. de Kamouraska, la municipalité de St-Pacôme, la caisse populaire Desjardins de la Rivière Ouelle, le regroupement des caisses du Kamouraska, le CLD et la SADC. Pour moi il est inconcevable que les Pacômiens et Pacômiennes soient les seuls à prendre les risques pour cette infrastructure qui se situe à Saint-Pacôme, mais qui a une portée régionale. La station permet d'avoir des emplois saisonniers et permet aux jeunes de notre région d'acquérir une formation en ski en plus de leur permettre d'avoir des activités extérieures très enrichissantes.

Un peu comme l'exercice où l'on enlevait l'église, si on fermait la station demain après 50 années d'existence, serions-nous aussi attractifs? Où les jeunes se retrouveraient-ils pendant la saison hivernale? Où les amateurs de ski passeraient-ils leurs fins de semaine où : Québec, St-Mathieu,...ils dépenseraient leurs sous en essence, repas, épicerie, vêtements, etc. hors de notre belle région. C'est le temps de prendre une décision réfléchie pour les générations futures et pour l'économie de notre région.

Comme je l'ai toujours privilégié, la municipalité a le rôle d'organiser pour les habitants de son territoire des services adaptés à leurs besoins. C'est en travaillant avec des partenaires tels que citoyens, organismes du milieu, des organisations telles que le CLD, SADC, et toutes autres organisations d'autres secteurs dans le but de répondre aux responsabilités croissantes. On ne peut, ni hier, ni aujourd'hui et ni demain, penser travailler en espace clos.

Nous sommes dans une petite communauté et je ne le dirai jamais assez nous devons travailler ensemble et j'invite les citoyens à prendre leur place et à s'impliquer dans leur communauté.

**PROCHAINE  
SÉANCE ORDINAIRE  
DU CONSEIL  
LE MARDI 6 MARS 2012  
À 20H00**

### À LIRE CE MOIS-CI :

Message du maire	1
Votre conseil municipal	2
Mot du Directeur général	2
Activités à venir	3
Agente de développement	3
Loisir intermunicipal	4
Logements à louer	4
Profil d'entreprises	5
Chronique culturelle	6
Des nouvelles du conseil	7-9
Bibliothèque	9
Du jardin... à la maison	10
Club 50 ans et plus	10
Capsule verte	10
Sécurité routière	10
Saint-Pacôme en fleurs	11
Soc. Du Roman Policier	12
Offre d'emploi	12
50 ans de la Côte des Chats	13
Brunch de la Municipalité	14
Activités de la relâche	15
Calendrier du mois de mars	16

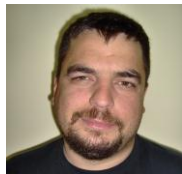
### HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

**Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00, le vendredi de 9h00 à 12h00**

## Votre Conseil Municipal



Gervais Lévesque  
Maire



Nicholas Ouellet  
Siège no 1



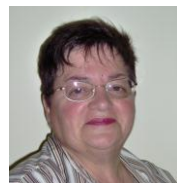
Robert Bérubé  
Siège no 2



Daniel Jean  
Siège no 3



Sylvain Dubé  
Siège no 4



Carmelle Fortin  
Siège no 5



Jean Sanyterre  
Siège no 6

**Directeur général :** M. Frédéric Lee

**Directrice générale adjointe :**

Mme Manon Lévesque

**Agente de développement :**

Mme Mathilde C. Loïselle

**Technicienne en loisirs :**

Mme Roxanne Carboneau

Bureau municipal de Saint-Pacôme

27, rue St-Louis

Téléphone : 418-852-2356

Télécopieur : 418-852-2977

Courriel : [stpacome@bellnet.ca](mailto:stpacome@bellnet.ca)

Site internet : [www.st-pacome.ca](http://www.st-pacome.ca)

## Un mot du Directeur général

### Limite de vitesse

Nous tenons à informer la population de Saint-Pacôme que la limite de vitesse dans le rang de la Canelle sera bientôt de 70 km/h, et ce dans les deux directions. Nous avons obtenu l'approbation du Ministère du Transport du Québec. Cette limitation entrera en fonction dès que les conditions météorologiques le permettront. Nous vous invitons tout de même à vous y conformer dès maintenant. Je vous rappelle qu'il y a un service de garde d'enfants dans ce rang ainsi que des jeunes familles.

### Cadeaux reçus

Quelques citoyens m'ont demandé plus d'explications au sujet des dénonciations de cadeaux que nous recevons au bureau municipal. Il arrive parfois, surtout dans le temps de Noël, que certains de nos fournisseurs nous envoient des bons d'achats, des billets pour le hockey junior ou des items divers tels qu'agendas et calendriers. Ma politique à ce sujet est très simple. Aucun employé municipal n'est autorisé à accepter un cadeau, et ce même si ce cadeau à une valeur de 0,05\$. Ceci s'applique aussi à moi-même. C'est pourquoi je dénonce en assemblée publique la réception de ces cadeaux. Ensuite ils sont mis dans la réserve municipale où on essaye de leur trouver une utilité pour notre travail. Malheureusement quelques-uns ne seront jamais utilisés. Je tiens à souligner que des agendas 2011 sont disponibles ainsi que 4 billets pour une partie de l'Océanic de Rimouski en novembre 2010.

### Formulaires de compte de taxes

Une malencontreuse erreur s'est produite lors de l'impression des comptes de taxes. Certains citoyens ont reçu des formulaires avec seulement 3 coupons. Soyez informé que vous pouvez tout de même payer en 6 versements. Si vous voulez qu'on vous imprime un nouveau compte sur un formulaire adéquat, contactez-nous au 418-852-2356.

### Printemps qui arrive

Bientôt le beau temps commencera à faire fondre la neige. Certains auront le goût d'en pelleter un peu pour la faire fondre plus rapidement. Il est interdit d'envoyer cette neige dans les chemins publics tels que rues et routes.

### Conteneurs à déchet commerciaux

Nous constatons que plusieurs personnes amènent leurs déchets dans les bacs commerciaux du Club de golf, de l'épicerie Royer, de la Municipalité et de la Station plein air. Je vous rappelle que ces conteneurs sont pour des usages privés. Avec le nouveau règlement sur la collecte des ordures, les entreprises paient dorénavant un prix en fonction du volume de leurs bacs commerciaux. Il s'agit d'une hausse substantielle pour nos entreprises. On a même trouvé des carcasses de chevreuils dans certains conteneurs commerciaux. Il s'agit d'un manque flagrant de savoir-vivre et un non-respect des autres citoyens. Je vous annonce que nous allons retirer les conteneurs de la municipalité, car nos besoins ne sont pas aussi grands que le volume qu'ils offrent. Je tiens aussi à vous mentionner que nous effectuerons deux collectes de gros rebus en mai et en octobre. Les dates vous seront confirmées sous peu. Pour ceux que le chapeau fera : Prenez conscience qu'en 2012, on ne peut plus gérer nos déchets comme il y a 40 ans....

Frédéric Lee  
Directeur général

## *Des nouvelles de notre agente de développement*

Plusieurs projets de diverses natures prennent forme à Saint-Pacôme. L'année 2012 s'annonce des plus animées !

Le Club optimiste nous offrait récemment une 26<sup>e</sup> édition du Carnaval des neiges de Saint-Pacôme. L'événement permettant aux familles de se réunir a connu un grand succès. Bravo à Maude Pothier, duchesse 2012.

La Station Plein air, en collaboration avec le comité du 50<sup>e</sup> anniversaire de la Côte des chats, propose une saison festive. L'Ocktoberfest et le party d'ouverture ont marqué le coup d'envoi. Depuis, la Fureur, la soirée Défilé de mode, la Descente aux flambeaux et les Retrouvailles garantissent d'heureux souvenirs aux adeptes de ski.

Le projet de loisir intermunicipal porte fruit! Une programmation d'activités intermunicipales pour la relâche sera offerte aux jeunes des municipalités de Saint-Pacôme, Mont-Carmel et Saint-Gabriel. Surveillez la programmation !

Afin d'offrir plus de loisirs à nos plus jeunes, la municipalité de Saint-Pacôme recherche des personnes intéressées à s'impliquer au sein d'un comité de loisirs. Le mandat du comité sera de permettre une meilleure offre en loisir aux résidents de Saint-Pacôme. Un premier projet pourrait être l'organisation d'une équipe de soccer pour les enfants à l'été. Vos idées sont les bienvenues.

Cet été, fleurissons Saint-Pacôme dans le cadre du concours « Couleurs et parfums ». (Voir page 11 pour les détails du concours).

Finalement, le plan de développement, la politique familiale et la politique aînée vous offrent autant de possibilités d'implication pour accroître la qualité de vie des Pacômien et accroître le rayonnement de notre milieu. Informez-vous !

### FÊTE NATIONALE 2012

La Fête nationale du Québec est fêtée chaque année à Saint-Pacôme, généralement le soir du 23 juin. Afin de permettre à ces célébrations d'avoir lieu encore une fois en 2012, la municipalité recherche des personnes intéressées à en assurer l'organisation et la coordination. Communiquez avec la municipalité pour obtenir plus d'information et la trousse d'organisation de cette fête.

## Activités à venir...

**Le dimanche 26 février**, brunch de la Municipalité lors de la Journée de la Municipalité à la Station Plein air.

**Le dimanche 26 février**, à 10h30 l'heure du conte à la bibliothèque Mathilde-Massé.

**Le samedi 3 mars**, le 24 heures de ski à la Station Plein air.

**Le dimanche 4 mars**, à 13h00, assemblée générale annuelle du Comité d'actions contre la pauvreté.

**Le lundi 5 mars**, à 10h30 à la salle municipale, C.A. du Cercle de Fermières de Saint-Pacôme.

**Le lundi 5 mars et le mardi 6 mars**, Journées Boule de Neige à la Station Plein air.

**Le mardi 6 mars**, séance ordinaire de votre conseil municipal à 20h00.

**Le vendredi 9 mars**, à la Station Plein air de Saint-Pacôme, c'est la journée de la femme.

**Le vendredi 9 mars**, de 18h00 à 23h00, soirée de danse pour les jeunes du Focus à la salle municipale.

**Le samedi 10 mars**, à 18h00 souper et soirée dansante au Club de golf de Saint-Pacôme.

**Le lundi 12 mars**, tirage de 20 paco\$ au Comptoir de viande Gaston Dubé.

**Le vendredi 16 mars**, soirée vidéo au Focus au coût de 1 \$ (2 films, popcorn à volonté).

**Le samedi 24 mars**, à la salle municipale, à 20h00, soirée de danse de l'âge d'or.

**Le dimanche 25 mars**, déjeuner Cabane à sucre des Chevaliers de Colomb de 9h00 à 13h00, information et cartes : Pierre Pelletier 852-2119 ou Réal Lebel 852-2841.

**Le dimanche 25 mars**, à 10h30 l'heure du conte à la bibliothèque Mathilde-Massé.

**Le vendredi 30 mars**, Soirée au cinéma Louise pour les jeunes du Focus.



**Desjardins**

Caisse populaire  
de la Rivière Ouelle

GUICHET AUTOMATIQUE  
24 HEURES PAR JOUR  
7 JOURS PAR SEMAINE

### Siège social

7, rue Caron CP 68  
St-Pacôme (Québec)  
G0L 3X0 (418) 852-2812

# Les chroniques du loisir intermunicipal

Voici ce qui se passe dans le monde du loisir intermunicipal de Mont-Carmel, Saint-Pacôme et de Saint-Gabriel.

## Plaisirs d'hiver

Les Plaisirs d'Hiver de Mont-Carmel furent un grand succès, surtout au point de vue du loisir intermunicipal. Lors de la compétition amicale de sculpture sur neige qui s'est tenue le 5 février dernier, une équipe de chaque municipalité a participé à la compétition.

L'équipe gagnante est celle de Réjeanne Hudon de Saint-Pacôme, avec leur ourson.

Bravo à tous pour vos belles créations !



## Programmation relâche 2012

La programmation fut distribuée dans tous les foyers par le biais du Publisac la semaine de la Saint-Valentin. Elle contient la programmation des Journées *Boule de Neige* à la Station Plein Air Saint-Pacôme ainsi que des activités à tous les jours pour vos ados.

**Lundi et mardi :** Journées Boule de Neige à la Station Plein Air Saint-Pacôme

**Mercredi :** Jeux de société et tournoi de billard au local de la patinoire de Mont-Carmel

**Jeudi :** Compétition de Just Dance Wii et films sur écran géant au local des jeunes de Saint-Gabriel, salle communautaire

**Vendredi :** Méga party de la Relâche dans la grande salle de la municipalité de Saint-Pacôme

Sortez et venez vous amuser ☺

## Journées Boule de Neige

Une fois de plus, la relâche scolaire sera l'occasion, en 2012, d'apprécier les joies de la glisse printanière. La Journée Boule de neige est de retour en grand ! Une programmation sur deux journées sera disponible cette année. Les 5 et 6 mars prochains, la Station Plein air de Saint-Pacôme vous invite à profiter d'une programmation familiale amusante, et d'un tarif des plus avantageux !

**Tarifs :** 10\$ + tx pour l'accès aux pentes, 10\$ + tx pour la location d'équipement et 70\$ + tx. pour le passeport relâche.



**Défi Santé**  
5/30 Équilibre

Inscrivez-vous sur  
DefiSante.ca avant le 1<sup>er</sup> mars

Près de 20 000\$  
de prix à gagner!

Allez allez, la municipalité est à 27 inscriptions ! On continue ! Vous avez jusqu'au 1<sup>er</sup> mars pour vous inscrire au défi santé 5/30 équilibre : defisante.ca

Si vous le désirez, il y a des lanières porte-clés vert fluo ainsi que des brassards réfléchissants pour vous rendre plus voyant lorsque vous marchez dans les rues en soirée. Ce matériel est disponible à la municipalité. Demandez-le, c'est gratuit. Vous pouvez vous inscrire en famille, en équipe ou en solo!!!

Roxanne Carbonneau

Coordonnatrice en loisir intermunicipal



## LES HABITATIONS SAINT-PACÔME

### RÉSIDENCE DU LYS D'ARGENT

18, RUE MARTIN, SAINT-PACÔME (QUÉBEC) G0L 3X0

418-852-2525

RÉSIDENCE POUR PERSONNES ÂGÉES, AUTONOMES ET SEMI-AUTONOMES

### LOGEMENTS À LOUER

UNE SUBVENTION EST PRÉSENTEMENT DISPONIBLE POUR LE PROGRAMME DE SUPPLÉMENT AU LOYER SI ADMISSIBLE

À louer immédiatement un studio 2 ½ et un logement 3 ½ situés au rez-de-chaussée, deux logements 3 ½ situés au 1<sup>er</sup> étage et un logement 3 ½ situé au 2<sup>ième</sup> étage, incluant les services suivants : 2 repas par jour (dîner et souper), **MENU ÉQUILIBRÉ ET VARIÉ**, collation en après-midi. Service de buanderie et d'entretien ménager, électricité, service de câblodistribution, système de surveillance électronique (près du lit et dans la salle de bain). Interphone à l'entrée du logement. **AIDE FINANCIÈRE CRÉDIT DE MAINTIEN À DOMICILE À TOUTES LES PERSONNES ÂGÉES DE 70 ANS ET PLUS. POSSIBILITÉ DE SUBVENTION PROGRAMME DE SUPPLÉMENT AU LOYER SI ADMISSIBLE.** Pour plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec : Suzanne Dubé, directrice générale au numéro suivant : 418-852-2525

## Venez danser avec nous au club de golf St-Pacôme

Le samedi 10 mars 2012 à 18h00

Souper et soirée dansante avec Uldège

Musique de danse populaire, country et rétro

Steak frites et soirée : 15\$ (pourboire non inclus)

Soirée seulement : 5\$

Pour réservations : 418-852-2395 poste 25

Date limite d'inscriptions 8 mars 17h00 pour le souper

Bienvenue à tous

## PROFIL D'ENTREPRISES

Le tirage des 20 paco\$ du mois de février, toujours dans le cadre du projet Petite histoire des commerces d'ici, mis de l'avant par le comité de développement de Saint-Pacôme, avait lieu chez Tech mini-mécanique, 196, chemin Haut de la Rivière. Les personnes intéressées à participer à ce concours étaient invitées à déposer le coupon de participation prévu à cet effet dans la boîte de tirage qui y était installée. Toujours sous l'œil attentif de membres du comité de développement, le tirage a désigné M. Donald Boulet comme gagnant des 20 paco\$. Félicitations au gagnant !

Le prochain tirage aura lieu au Comptoir de viande Gaston Dubé le lundi 12 mars. Ne manquez pas votre chance de remporter 20 Paco \$ ! Pour participer, remplissez le formulaire disponible en bas de page et déposez-le avant le lundi 12 mars 2012 à 16h00 au Comptoir de viandes Gaston Dubé.



## PETITE HISTOIRE DES COMMERCES D'ICI

### COMPTOIR DE VIANDE GASTON DUBÉ :

C'est en 1976 que M. Gaston Dubé fait ses débuts en boucherie pour M. J. Ernest Drapeau. Après 12 ans à l'emploi de M. Drapeau, Gaston fait l'acquisition du commerce de ce dernier, c'est-à-dire, en 1988.

L'année suivante, en 1989, Gaston fait l'ajout du dépanneur affilié à Roland & Frères Ltée, sous la bannière Point-D'Aide.

En 1992, pour satisfaire à la demande, Gaston joint une salle de débitage à forfait à son commerce. Depuis ce temps et au fil des années, le commerce a grandi, le chiffre d'affaires a plus que doublé, des équipements modernes ont été acquis tels que des chambres froides, une emballeuse sous vide, etc.

Gaston a la ferme intention de continuer à servir la population encore plusieurs années...

### STUDIO SIGMA

C'est en 1984 qu'Éliane Vincent entreprend sa carrière de travailleuse autonome en graphisme en travaillant comme pigiste dans le domaine de l'édition scolaire à Montréal.

L'appel de la « vraie vie » l'amène avec son conjoint à s'installer à Saint-Pacôme en 1992 et c'est là qu'elle fonde en 1993 les Studios Sigma, entreprise de graphisme, au 19 de la rue Michaud.

D'abord spécialisée surtout en tourisme, l'entreprise produit entre autres le Guide de séjour du Kamouraska et le guide touristique de Saint-Pascal, ainsi que du matériel publicitaire diversifié pour les intervenants touristiques du Kamouraska (dépliants, brochures, signets et autres) qui contribuent à créer l'image du Kamouraska pour les visiteurs.

C'est avec le magazine *Bio-bulle*, produit à l'origine par le Centre d'agriculture biologique du Québec à La Pocatière et depuis par L'Avis bio, que les Studios Sigma prennent le virage des périodiques. Ils produisent aujourd'hui *Bio-bulle* et *DynaMot*, le journal du groupe coopératif de Dynaco tout en maintenant leurs activités dans les milieux touristiques et des affaires.

C'est dans ces créneaux que les Studios Sigma entendent maintenir leurs activités dans l'avenir en continuant d'offrir le même service professionnel à sa clientèle de plus en plus nombreuse.

---

### COUPON DE PARTICIPATION AU TIRAGE «L'ACHAT LOCAL, C'EST GÉNIAL !»

Nom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Afin de favoriser l'achat local, le comité de développement de Saint-Pacôme s'allie aux commerçants du village pour créer ce nouveau concours : pour participer, déposez ce coupon dans la boîte destinée à cet effet chez Comptoir de viande Gaston Dubé. Le 12 mars, Gaston fera tirer 20 Paco\$ à dépenser chez lui... Bonne chance !

# Chronique culturelle

## À lire ce mois-ci...



Berlin, 1934 : Le monde est aveugle. Mais Bernie Gunther, lui, ne l'est pas. Après avoir quitté la police de plus en plus nazifiée, il est chargé de la sécurité des résidents du célèbre hôtel Adlon. Le dirigeant d'une entreprise de construction est retrouvé assassiné dans sa chambre. Quelque temps plus tard, on repêche le cadavre d'un jeune boxeur juif. Y aurait-il un lien entre ces deux meurtres ? Dans le même temps, Bernie fait la connaissance de deux résidents de l'hôtel : une talentueuse et

ravissante journaliste qui milite pour que les États-Unis boycottent les Jeux olympiques de 1936 et un gangster américain proche de la mafia de Chicago, bien décidé à s'enrichir grâce aux J.O. Sur fond de montée de la discrimination à l'égard des juifs, Bernie découvre un réseau de sociétés-écrans, destinées à détourner les sommes pharaoniques que les nazis sont prêts à dépenser pour exhiber le nouveau visage de l'Allemagne grâce à la construction du stade prévu pour accueillir les J.O. . La lumière sur cette affaire ne se fera que vingt ans plus tard, dans le Cuba prérévolutionnaire Philipp Kerr est aussi l'auteur de « La trilogie Berlinoise », « La mort entre autre » et « Une douce flamme ». Tous ces livres mettent en scène Bernie Gunther. Cependant, on peut très bien lire « Hôtel Aldon » sans avoir lu les autres.



Tom Valle, ancienne star du journalisme new-yorkais, a vu sa carrière brisée lorsqu'il fut découvert que certains de ses articles pour un grand quotidien national étaient des histoires inventées de toutes pièces. Depuis, il survit en couvrant les événements locaux pour un petit journal californien... jusqu'au

Jour où un accident de la circulation, en apparence banal, le met sur la piste d'une affaire de tout premier plan.

Usant de ses remarquables dons d'investigation, il ne tarde pas à découvrir un véritable complot aux ramifications politiques nombreuses. Mais qui peut encore lui faire confiance ?

Affrontant un ennemi invisible aux moyens illimités, traqué par des tueurs lancés à ses trousses, c'est seul contre tous et au péril de sa vie qu'il va, coûte que coûte, poursuivre son enquête

## En salle ce mois-ci...

### Goon : Dur à cuire

**DATE DE SORTIE : 24 février 2012 EN SALLE**

**GENRE :** Comédie

**ORIGINE :** Canada, Québec

**ACTEURS :** Jay Baruchel, Marc-André Grondin, Seann William Scott

Xavier Laflamme est un joueur de hockey de grand talent qui a perdu tous ses repères suite à une sévère mise en échec et une commotion cérébrale. Afin de lui permettre de retrouver ses moyens et sa touche magique, son équipe engage un goon, un bagarreur, afin de le protéger



## En vidéo...

### Café de Flore

**DATE DE SORTIE DU DVD : 21 février 2012**

**DURÉE :** 2h00

**GENRE :** Drame

**ORIGINE :** Québec, France

**ACTEURS :** Vanessa Paradis, Kevin Parent, Hélène Florent, Marin Gerrier, Evelyne Brochu

À Montréal, en 2011, Antoine, un DJ, vit le véritable amour avec Rose. À Paris, en 1969, Jacqueline élève seule un enfant handicapé qu'elle aime de tout son coeur, Laurent. Elle insiste pour qu'il fréquente l'école avec des enfants normaux. Séparé de Carole, Antoine partage avec elle la garde de ses deux filles, qui vivent difficilement la rupture. Carole, elle, n'arrive pas à se résigner et est atteinte d'insomnie, ce qui lui occasionne des visions d'horreur d'un effrayant petit garçon. L'amour d'Antoine et de Rose vient bouleverser leur famille, tandis que la rencontre entre Laurent et Véronique, une petite fille trisomique comme lui, bouleverse la vie de Jacqueline.



## DES NOUVELLES DE VOTRE CONSEIL

### Réunion du 4 janvier 2012

#### 001.01.12 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 janvier 2012 soit accepté tel que présenté.

#### 002.01.12 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 DÉCEMBRE 2011

Il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 décembre 2011 soit adopté tel que présenté.

#### 003.01.12 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2011

Il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 décembre 2011 soit adopté tel que présenté

#### 004.01.12 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DÉPÔT DU BUDGET - DU 19 DÉCEMBRE 2011

Il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance extraordinaire – dépôt du budget - du 19 décembre 2011 soit adopté tel que présenté.

#### SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

Le directeur général mentionne que toutes les résolutions ont été envoyées à qui de droit ainsi que les paiements aux fournisseurs.

#### 006.01.12 MODIFICATION À APPORTER AU RÈGLEMENT NUMÉRO 264 – PORTANT SUR LE PROLONGEMENT DES SERVICES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT, RUE MEUNIER

ATTENDU QUE lors de la tenue d'une séance régulière du conseil municipal le 1<sup>er</sup> novembre 2011, le règlement numéro 264 portant sur le prolongement des services d'aqueduc et d'égout, rue Meunier, a été adopté ;

ATTENDU QUE le MAMROT exige que des corrections soient apportées au règlement pour obtenir son approbation ;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents que :

L'ARTICLE 1 soit modifié comme suit :

Le conseil municipal est autorisé à exécuter ou à faire exécuter des travaux d'aqueduc sur une longueur approximative de cent quarante mètres (140m), d'égout sanitaire sur une longueur approximative de cent mètres (100m) et d'égout pluvial sur une longueur approximative de cent mètres (100m), la construction des entrées de service d'égout domestique et d'aqueduc, la réfection complète de la structure de la chaussée d'une partie de la rue Meunier sur une longueur approximative de cent quarante mètres (140m), le tout tel que décrit au projet de consultant

numéro RI30309 conçu par C. Roy de la firme BPR Groupe-conseil. Les coûts rattachés à ces

Tuyaux, drains et regards	40 000 \$
Excavation et matériel	50 000 \$
Bordures de rue	20 000 \$
Pavage	50 000 \$
TOTAL	160 000 \$

travaux se détaillent comme suit :

L'ARTICLE 6.1, la précision suivante doit être apportée relativement aux maisons de chambres :

- Maisons de chambres comptant entre
  - 11 à 13 chambres
  - 14 à 16 chambres
  - 17 à 19 chambres

#### 007.01.12 MODIFICATION À APPORTER AU RÈGLEMENT NUMÉRO 265 – PORTANT SUR LE PROLONGEMENT DES RUES OUELLET ET PAQUET

ATTENDU QUE lors de la tenue d'une séance régulière du conseil municipal le 1<sup>er</sup> novembre 2011, le règlement numéro 265 portant sur le prolongement des rues Ouellet et Paquet, a été adopté ;

ATTENDU QUE le MAMROT exige que des corrections soient apportées au règlement pour obtenir son approbation ;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents que :

L'ARTICLE 1 soit modifié comme suit :

Le conseil municipal est autorisé à exécuter ou à faire exécuter des travaux de structure et de finition de rue sur une longueur approximative de quatre cents mètres linéaires (400m), ainsi que la mise en place de canaux d'irrigation sur une longueur de cent soixante mètres linéaires environ (160m), le tout tel que décrit au projet de consultant numéro 11411 conçu par D. Clermont et S. Doucet de la firme BPR Groupe-conseil. Les coûts rattachés à ces travaux se détaillent comme suit :

Tuyaux, drains et regards	10 000 \$
Excavation et matériel	45 000 \$
TOTAL	55 000 \$

#### 008.01.12 GAÉTAN BOLDUC & ASSOCIÉS INC. – AUTORISATION POUR LE PAIEMENT DES FACTURES

ATTENDU QUE les bris causés par la foudre à nos installations de pompage en juillet dernier étaient d'une très grande complexité ;

ATTENDU QUE les complications lors des travaux ont amené un temps de réparation hors du commun ;

ATTENDU QUE les assureurs de la Municipalité nous ont confirmé que les travaux ont été faits dans les normes ;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents de payer les factures numéro 20102864, 20102895, 20102896, 20102899, 20103035 et 20103036 de Gaétan Bolduc et

Associés inc. pour un montant total de vingt mille quatre cent soixante-dix dollars et quarante et une cent (20 470,41 \$) taxes incluses.

#### 009.01.12 DÉPÔT DES COMPTES DE TAXES À RECEVOIR AU 31-12-2011

ATTENDU QUE certains comptes de taxes des années antérieures à 2011 restent encore à recevoir ;

ATTENDU QUE les dossiers mis en vente pour non-paiement de taxes doivent parvenir à la MRC de Kamouraska au plus tard le lundi 16 janvier 2012 ;

Il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le directeur général à faire parvenir à la MRC de Kamouraska les dossiers des propriétaires dont les taxes antérieures à 2011 ne sont pas réglées, et qui atteignent cinq cents dollars (500,00\$), pour mettre en vente pour non-paiement de taxes.

#### 010.01.12 GROUPE ULTIMA INC. – RENOUELEMENT DE LA POLICE D'ASSURANCE MUNICIPALE

Il est proposé par M. Sylvain Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents de recommander le paiement du compte du Groupe Ultima inc., représentant autorisé de La Mutuelle des municipalités du Québec au montant de trente-deux mille quatre cent dix-neuf dollars (32 419,00 \$) pour l'assurance générale de la Municipalité de Saint-Pacôme.

#### 011.01.12 ASSOCIATION DES PLUS BEAUX VILLAGES DU QUÉBEC – COTISATION ANNUELLE

Il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents de renouveler notre cotisation annuelle à l'Association des plus Beaux Villages du Québec pour l'année 2012 au coût de cinq cent neuf dollars et vingt-cinq cents (509,25 \$) taxes incluses.

#### 012.01.12 MUNICIPALITÉ DE SAINT-PHILIPPE-DE-NÉRI – CONTRIBUTION 2012 POUR LE FONDS POST-FERMETURE DU SITE D'ENFOUISSEMENT

ATTENDU la fermeture du lieu d'enfouissement sanitaire de Saint-Philippe-de-Néri en 2008 ;

ATTENDU la formation du fonds post-fermeture qui a été mis en place ;

POUR TOUTES CES RAISONS, il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter le budget 2012 du lieu d'enfouissement sanitaire de Saint-Philippe-de-Néri préparé par la firme comptable Mallette et de payer notre contribution 2012 au montant de douze mille neuf cent vingt et un dollar et soixante-quinze cents (12 921,75 \$) tel qu'établie.

#### 013.01.12 ACCEPTATION DE LA SOUMISSION – ACHAT D'UN ORDINATEUR POUR LE POSTE DE TRAVAIL DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

**ATTENDU QUE** l'ordinateur au poste de travail du directeur général est désuet et connaît certains problèmes de fonctionnement ;

Il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter la soumission d'informatique IDC au montant de mille quatre cent soixante et un dollars et soixante-six cents (1 461,66 \$) taxes incluses.

#### **014.01.12 ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC – COTISATION 2012**

Il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents de payer la cotisation pour l'année 2012 à l'Association des directeurs municipaux du Québec pour la somme de six cent quarante-six dollars et quatre-vingt-onze cents (646,91 \$) taxes incluses.

#### **015.01.12 DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ – ROGERS COMMUNICATIONS INC. ET MUNICIPALITÉ DE SAINT-PACÔME**

**ATTENDU QUE** la municipalité est propriétaire du lot 4 319 004 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Kamouraska, d'une superficie totale approximative de 50 776,4 m<sup>2</sup> ;

**ATTENDU QUE** la compagnie demanderesse, Rogers Communications inc., désire louer à long terme une partie du lot 4 319 004 pour y implanter un site de télécommunications avec chemin d'accès et ligne électrique sur une superficie totale approximative de 2 598,7 m<sup>2</sup> ;

**ATTENDU QUE** Rogers Communications inc. est un organisme fournissant un service d'utilité publique, soit un service de téléphonie cellulaire ;

**ATTENDU QUE** le domaine des radiocommunications est reconnu comme étant de compétence fédérale et que l'activité de Rogers est soumise aux termes de la Loi sur la radiocommunication (L.R. 1985, ch. R-2) et, à titre de promoteur, à ceux de la circulaire des procédures d'Industrie Canada relatives aux systèmes d'antennes ;

**ATTENDU QUE** le choix du terrain visé découle d'une recherche sérieuse de sites de moindre impact sur l'agriculture dans le périmètre précis déterminé par les diverses contraintes d'implantation ;

**ATTENDU QUE** compte tenu des diverses contraintes d'implantation, il n'existe aucun espace approprié disponible ailleurs sur le territoire de la Municipalité et hors de la zone agricole qui pourrait satisfaire aux besoins de Rogers Communications inc. ;

**ATTENDU QUE** le site retenu pour la tour vise une faible superficie de terrain en friche sur un lot municipal, en marge des activités agricoles véritables et déjà utilisées à des fins d'utilité publique en vertu d'autorisations de la CPTAQ ;

**ATTENDU QUE** l'implantation et la localisation de la tour ont été planifiées en conformité avec les exigences de la municipalité ;

**ATTENDU QUE** le projet à l'endroit visé n'aura aucune incidence négative sur l'agriculture et les activités agricoles du voisinage, notamment à l'application des normes de distances séparatrices relatives aux odeurs inhérentes aux activités agricoles ;

**ATTENDU QUE** la communauté bénéficiera d'une amélioration du service de téléphonie cellulaire sur son territoire et dans la région, et que cette amélioration compensera largement pour les

faibles inconvénients auxquels on pourrait malgré tout prétendre pour l'agriculture ;

**ATTENDU QUE** le projet est conforme à la réglementation municipale et régionale ;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Nicholas Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents :

**Que** le préambule fasse partie intégrante de la résolution ;

**D'appuyer** ce projet et de recommander fortement à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) d'autoriser l'utilisation non agricole, soit pour les fins spécifiques d'implantation d'un site de télécommunication comprenant une tour de type autoportante d'environ 65 m de hauteur, avec à sa base les cabinets pour les équipements électriques et électroniques requis, et pour l'utilisation de l'accès et de la ligne électrique existante, d'une partie du lot 4 319 004 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Kamouraska, d'une superficie totale approximative de 2 598,7 m<sup>2</sup>, le tout tel que localisé sur le plan d'arpentage préparé par Yves Gascon, arpenteur-géomètre, au dossier 1105-25 minute 19819 et joint au dossier de demande d'autorisation.

**D'autoriser** les agents et mandataires de Rogers Communications inc. à entreprendre les démarches auprès de toute organisation publique afin d'obtenir les approbations, plans et permis nécessaires à l'installation d'équipements de télécommunications sur la propriété de la municipalité sise sur le chemin Nord-du-Rocher (lot 4 319 004).

#### **016.01.12 RÉMUNÉRATION DES ÉLUS – GEL DES SALAIRES POUR 2012**

**ATTENDU QUE** les dépenses de la Municipalité ont connu des hausses significatives pour l'exercice financier 2012 ;

**ATTENDU QUE** les élus ont convenu d'un gel de leurs rémunérations et allocations de dépenses pour l'année 2012 ;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents que la résolution portant le numéro 358.12.11 adoptée lors de la séance régulière du 6 décembre 2011 soit remplacée par celle-ci.

#### **017.01.12 OUVERTURE D'UN POSTE DE COORDONNATEUR (TRICE) POUR LE LOCAL DES JEUNES**

**ATTENDU** la démission de Mme Laurie Dionne, coordonnatrice du local des jeunes, depuis le 23 décembre 2011 ;

Il est proposé par Mme Carmelle Fortin et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le directeur général à procéder à l'affichage du poste de coordonnateur(trice) du local des jeunes et d'en faire le suivi pour l'embauche de la personne choisie.

#### **018.01.12 OUVERTURE D'UN POSTE D'ANIMATEUR (TRICE) POUR LE LOCAL DES JEUNES**

Il est proposé par M. Nicholas Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le directeur général à procéder à l'affichage d'un poste d'animateur(trice) pour le local des jeunes et d'en faire le suivi pour l'embauche de la personne choisie.

#### **019.01.12 OUVERTURE D'UN POSTE DE COORDONNATEUR (TRICE) POUR LE CAMP DE JOUR**

**ATTENDU QUE** cette année encore, se tiendra le camp de jour pour les jeunes de notre Municipalité ;

**ATTENDU QU'**il est très important de débiter les préparatifs pour le camp de jour de l'été 2012 afin d'assurer un bon fonctionnement de celui-ci et de faire en sorte que nos jeunes apprécient leur participation à cette édition 2012 ;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser le directeur général à procéder à l'affichage du poste de coordonnateur(trice) du camp de jour 2012 et d'en faire le suivi pour l'embauche de la personne choisie.

#### **020.01.12 DEMANDE D'ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ – M. BILLY OUELLET**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Pacôme a adopté un programme d'accès à la propriété par la résolution 359.11.04 à la réunion spéciale du 15 novembre 2004 ;

**ATTENDU QUE** le Programme d'accès à la propriété a été modifié par la résolution 065.02.05 à la réunion spéciale du 16 février 2005 ;

**ATTENDU QUE** M. Billy Ouellet a acquis la propriété sise au 262 boulevard Bégin le 30 novembre 2011 ;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Nicholas Ouellet et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder l'admissibilité de M. Billy Ouellet au programme pacômien d'accès à la propriété pour le 262 boulevard Bégin.

#### **021.01.12 DEMANDE D'ADMISSIBILITÉ AU PROGRAMME D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ – MME NANCY BOULANGER ET M. DANY TREMBLAY**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Pacôme a adopté un programme d'accès à la propriété par la résolution 359.11.04 à la réunion spéciale du 15 novembre 2004 ;

**ATTENDU QUE** le Programme d'accès à la propriété a été modifié par la résolution 065.02.05 à la réunion spéciale du 16 février 2005 ;

**ATTENDU QUE** Mme Nancy Boulanger et M. Dany Tremblay ont acquis la propriété sise au 15 rue Fortier le 12 décembre 2011 ;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder l'admissibilité de Mme Nancy Boulanger et M. Dany Tremblay au programme pacômien d'accès à la propriété pour le 15 rue Fortier.

#### **022.01.12 LA SOCIÉTÉ NATIONALE DE L'EST DU QUÉBEC**

**ATTENDU QUE** le gouvernement du Québec a décrété, depuis longtemps, que pour tous les édifices relevant de son autorité, le drapeau du Québec doit occuper la place d'honneur ;

**ATTENDU QUE** le décret stipule également que le fleurdelisé doit être en bon état et avoir le format international courant et qu'il est de la responsabilité des administrateurs publics de demeurer vigilants à cet égard ;

**ATTENDU QUE** la Société nationale de l'Est-du-Québec nous offre de faire l'acquisition de drapeaux à prix réduit ;



**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Robert Bérubé et résolu à l'unanimité des membres présents de faire l'achat de deux (2) drapeaux du Québec au coût de trente dollars (30,00 \$) chacun plus les frais de postes et les taxes applicables auprès de la Société nationale de l'Est-du-Québec.

**023.01.12 PROJET IMPACT-2012 – DEMANDE DE COMMANDITE**

**ATTENDU QUE** le projet IMPACT-2012 se veut une activité de sensibilisation s'adressant aux élèves de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire ainsi que le centre d'Éducation des adultes de la Commission scolaire de Kamouraska - Rivière-du-Loup;

**ATTENDU QUE** cet événement se traduit par un important scénario mettant en scène un grave accident de la route, une intervention simulée en

salle d'urgence ainsi que différents autres ateliers qui seront présentés aux élèves afin de la conscientiser aux risques inhérents à la consommation d'alcool et de drogues conjugués à la conduite automobile;

**ATTENDU QU'**un événement de cette envergure ne peut se réaliser sans un support financier adéquat, notamment pour l'achat du matériel nécessaire à la présentation des ateliers ainsi qu'un repas pour tous les élèves présents;

**POUR TOUTES CES RAISONS**, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents d'accorder une commandite de cent dollars (100,00 \$) pour aider à l'organisation et à la réalisation du projet IMPACT-2012, qui se tiendra le jeudi 17 mai prochain à Rivière-du-Loup.

**DÉNONCIATION DE CADEAUX REÇUS DE LA PART DE M. FRÉDÉRIK LEE, DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Le directeur général, M. Frédérik Lee, nous informe qu'il a reçu de la compagnie Entreprises Tréma, un certificat cadeau de vingt-cinq dollars (25,00 \$) au Restaurant Le Momento à Québec.

Ce cadeau sera tiré au sort ultérieurement entre les employés municipaux.

**024.01.12 FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE**

N'ayant plus rien à discuter, il est proposé par M. Daniel Jean et résolu à l'unanimité des membres présents de clore l'assemblée. Il est 20h51.



## Bibliothèque Mathilde-Massé

### Au cours du mois à votre BIBLIO

#### L'heure du conte se poursuit

L'heure du conte se poursuivra les derniers dimanches des mois de février et mars, toujours à 10h30 à la bibliothèque. D'une durée de 45 minutes, ces contes s'adressent aux enfants de 2 à 6 ans.

Le thème du 26 février sera *L'ogre aux gros mots*.

#### Livres usagés en liquidation

La vente de livres usagés se termine le 28 février. À partir du dimanche 19 février, tous les livres seront à 50 % de rabais : les livres grand format seront à 50 ¢, alors que les livres de poche et les livres jeunesse seront à 25 ¢.

#### Nouveautés

- *L'honneur d'Edward Finnigan*, de Roslund & Hellström
- *Algorithme Neutron*, de Caterina Zandonella

#### Suggestions de la section polar

Une centaine de nouveaux polars, édités dans les deux dernières années, ont été ajoutés à notre collection récemment. Voici quelques titres que nous vous suggérons :

- *Double jeu*, de Jeff Abbott
- *Voleurs d'encre*, d'Alfonso Mateo-Sagasta
- *Les larmes de diamant*, de Deborah Crombie
- *7*, de Richard Montanari
- *Noire solitude*, d'Ann Cleeves
- *La glace et le feu*, de Clinton McKinzie
- *En mémoire de la forêt*, de Charles T. Powers
- *Les silences*, de Rose Tremain

#### Heures d'ouverture de la BIBLIO

Les dimanches de 10 h à 12 h, les mardis de 18 h 30 à 20 h 30 et les jeudis de 14 h à 16 h

Téléphone : 418 315-0579

La Municipalité de Saint-Pacôme souhaite créer une liste de distribution électronique de l'information municipale et des organismes du milieu. Les personnes intéressées à se joindre à cette liste sont priées d'envoyer un courriel à l'adresse suivante : [develop-stpacome@bellnet.ca](mailto:develop-stpacome@bellnet.ca), en spécifiant votre volonté d'être ajouté à la liste de distribution municipale. Vos noms et coordonnées devront figurer au message. Cette initiative s'inscrit dans les plans d'action 2012-2015 de la politique familiale et de la politique municipalité amis des aînés. Cette initiative ne restreint en rien les publications actuelles de la Municipalité. Le Pacômien continuera d'être distribué dans le publi-sac, comme à l'habitude.

**Le Comité d'actions contre la pauvreté** remercie toutes les personnes qui se sont impliquées le 10 décembre dernier, pour faire de la Guignolée un beau succès d'équipe. Grand merci également à toute la population pour son accueil et sa générosité.

Veillez prendre note que notre comité tiendra son assemblée générale annuelle le dimanche 4 mars prochain, au Centre municipal, à 13 heures. Vous y êtes tous et toutes invité(e)s.



## ***Du jardin... À la maison...***

### **Légumes d'hiver Glacés au sirop d'érable**

Couper les légumes en julienne et les cuire à l'étuvée environ 5 à 7 minutes pour les attendrir.

Ne pas les cuire complètement.

Placer les légumes dans un plat allant au four légèrement huilé.

Ajouter de l'ail, de l'oignon ou de l'échalote gris coupé fin.

Sel et poivre au goût.

Laisser couler un filet de sirop d'érable.

Brasser et cuire au four pendant environ 15 minutes (juste assez pour obtenir la cuisson désirée).

Au moment de servir, saupoudrer de persil plat ou de coriandre hachée.

Variante : on peut utiliser du miel au lieu du sirop d'érable. On peut aussi ajouter de la muscade, du gingembre ou du clou de girofle pour parfumer.

Ces légumes peuvent accompagner tous les plats de viande ou de poisson.

Suggestion de légumes : carotte, navet, rabiole, panais.

Laissez aller votre imagination et vous charmerez votre famille ou vos invités.

Marie Parent  
Cercle de Fermières Saint-Pacôme



### ***Capsule verte DES BOTTES PARFAITES !***

Pour nettoyer et faire briller vos bottes en caoutchouc, frottez-les avec de la margarine, puis essuyez-les avec un chiffon doux.

### ***Sécurité routière***

## **Courtoisie sur la route**

### **La courtoisie : pour un partage harmonieux de la route!**

Depuis plusieurs années, le nombre de personnes sur la route ne cesse d'augmenter en même temps que le rythme de nos vies. Nous sommes parfois pressés, dans la lune, tendus, distraits ou préoccupés, mais pourtant, conduire demande toute notre attention et notre concentration! Résultat : il nous arrive de faire des manoeuvres irrespectueuses envers les autres, voire dangereuses. Sans oublier les comportements individualistes guidés par le « chacun pour soi »!



Pourtant, tout cela n'a pas sa place sur la route. La route est un espace public qu'il faut partager avec les autres usagers : automobilistes, cyclistes, piétons, motocyclistes et conducteurs de véhicules lourds. Tous ces gens ne se déplacent pas sur la route pour les mêmes raisons, à la même vitesse, avec les mêmes réflexes et la même protection; certains sont plus vulnérables que d'autres! En circulant sur la route, nous sommes constamment en relations les uns avec les autres et, pour assurer une circulation harmonieuse et sécuritaire, nous devons agir avec courtoisie, tolérance et respect.

**Agir avec courtoisie, c'est une  
bonne façon de créer un climat  
convivial et de réduire les  
possibilités de conflits sur la route.**

### ***Club des 50 ans et plus Anniversaires du mois de mars***

Rosette Milliard	2	Gilles Gagnon	17
Jocelyne Bourgault	7	Martine Dionne	18
Raymond Thériault	9	Marcel Pelletier	23
Thomas Boucher	11	Benôit Gagnon	24
Denise Lebel	13	Gemma Mercier	26
Brigitte Fortin	14	Pierre Grand-Maison	26
Denise Dubé	14	Jacques Dubé	27
Christiane Lévesque	14		

# ***SAINT-PACÔME EN FLEURS !***

Cet été, le comité de développement de la municipalité de Saint-Pacôme vous propose de fleurir Saint-Pacôme. En 2009, Saint-Pacôme a obtenu deux fleurons à la classification horticole des Fleurons du Québec. En 2012, une nouvelle évaluation sera effectuée. Notre défi est d'obtenir un fleuron supplémentaire lors de cette évaluation. Pour ce faire, résidents, locataires, propriétaires, commerçants et institutions sont appelés à fleurir leur coin de village !

Les personnes et commerces qui le désirent pourront s'inscrire au concours « Couleurs et parfums » auprès de la municipalité dès le mois d'avril 2012. Cette première édition de ce concours aura pour fleur thématique le **pétunia**. Des points supplémentaires seront alloués à ceux qui intégreront harmonieusement cette fleur à leur aménagement.



Voici un aperçu des composantes de ce concours :



- ✿ La période d'inscription débutera en avril 2012 et se poursuivra jusqu'en juin 2012 ;
- ✿ L'évaluation des aménagements sera réalisée par un jury ;
- ✿ Trois catégories de participants sont offertes :
  - ✿ Petits coins fleuris (balcons et petits espaces) ;
  - ✿ Grands jardins (espace moyen à grand) ;
  - ✿ Commerces et industries (bâtiments commerciaux).
- ✿ Le pétunia sera la fleur thématique cet été. Des points supplémentaires seront accordés pour l'intégration de cette fleur aux aménagements ;
- ✿ Les participants courront la chance de gagner de nombreux prix en lien avec l'horticulture.

Les critères d'évaluation, les règlements et les modalités de participation vous seront révélés dans les prochains Pacômiens. Un article portera également sur le pétunia. Ce dernier devrait permettre à ceux qui sont moins familiers avec cette fleur d'en découvrir les beautés et caprices.



## **Atelier sur les semis, le compostage et l'herbicyclage**

Un atelier qui vous permettra d'obtenir trucs et conseils sur la réalisation de vos propres semis, le compostage et l'herbicyclage sera offert gratuitement au centre municipal de Saint-Pacôme. L'atelier sera offert par Mme Hélène Dore, horticultrice, et un conseiller en gestion environnementale de la Co-éco.

L'atelier sera gratuit et aura lieu le samedi 14 avril 2012 en après-midi (date à confirmer). Les modalités d'inscription vous seront communiquées dans le prochain Pacômien.



## Amateurs de polar, à vos plumes!

**Saint-Pacôme, le 18 février 2012** Le concours de nouvelles policières de la Société du roman policier de Saint-Pacôme est de retour pour une onzième année. Les écrivains en herbe, intéressés à soumettre un texte pour remporter l'un des **prix de la rivière Ouelle**, ont jusqu'au 30 juin 2012 pour participer.

Comme chaque année, le concours est ouvert aux jeunes de 14 à 17 ans (catégorie junior) et aux adultes (catégorie senior.) Les textes devront débiter par la phrase suivante : « Saumon? Vous avez dit saumon? ». Les membres du jury s'inspireront de l'originalité de l'œuvre, de l'intrigue policière et des qualités de la langue pour sélectionner les nouvelles gagnantes. Trois prix seront décernés pour chacune des deux catégories, soit 300 \$ pour le premier prix, 200 \$ pour le deuxième prix et 100 \$ pour le troisième prix. Le dévoilement des gagnants se fera lors du 11e gala de la Société, le 22 septembre 2012 à Saint-Pacôme.

Les règlements complets du concours sont disponibles sur le site Internet de la Société du roman policier de Saint-Pacôme au [www.st-pacome.ca/polar](http://www.st-pacome.ca/polar) Vous pouvez également contacter Madame Nathalie Desroches au 418.852.3039 ou par courriel à [nathalie\\_desroches@yahoo.ca](mailto:nathalie_desroches@yahoo.ca) pour plus d'information.

---

### Offre d'emploi – Camp de jour 2012

Coordonnateur/coordonnatrice de camp de jour

Niveau d'études : Diplôme d'études secondaires (général) (DES) terminé

Années d'expérience reliées à l'emploi : 1 à 2 années d'expérience

Qualification professionnelle reconnue en dehors du réseau scolaire ou universitaire : cours de RCR

Langue demandée : français

Salaire offert : 11,40 \$ / heure

Nombre d'heures par semaine : 40,00

Statut d'emploi : saisonnier, temps plein, jour

Durée de l'emploi : 8 semaines

Date prévue d'entrée en fonction : 18-06-2012

Date limite pour poser sa candidature : 07-03-2012

Nom de la personne à contacter : Roxanne Carbonneau (coordonnatrice en loisir intermunicipal)

Téléphone : 418-852-2356

En personne : 27, rue Saint-Louis, Saint-Pacôme, Québec

Courrier électronique : rcarbonneau.iterloisir@hotmail.ca



## Comité 50 ans de la Côte des Chats

### Fêtons tous ensemble les 50 ans de la Côte des Chats

L'hiver est bel et bien installé. Les conditions de ski sont idéales. La participation des citoyens est remarquable et nous vous remercions de votre appui. Les activités passées ont toutes connus un grand succès. Le défilé de mode nous a permis de faire un retour en arrière et de nous rappeler de beaux souvenirs. Vous pouvez voir des photos sur le site web des fêtes soit le: [www.50ansdelacotedeschats.com](http://www.50ansdelacotedeschats.com). La grande fête de famille du 4 et 5 février nous ont permis de constater que la population de Saint-Pacôme et des environs aiment s'amuser dehors alors poursuivons nos activités afin de vous faire profiter au maximum de ce bel hiver. Ce mois-ci:

#### Le samedi 25 février

**Journée de la patrouille.**

#### Dimanche 26 février

**Journée de la municipalité.**

#### Samedi 3 mars

**Retour du 24 heures de ski à la Station plein air de Saint-Pacôme.**

12 HEURES DE 10H00 À 22H00

6 HEURES DE 12H00 À 18H00

#### **Condition d'inscription :**

Pour tout skieur ou planchiste signature des parents pour les moins de 18 ans;

Avoir une commandite d'un ou plusieurs commanditaires totalisant au moins :

100 \$ pour le 12 heures

50 \$ pour le 6 heures.

#### **Prix aux participants :**

12 heures : Ski parabolique et fixation (800 \$), Fin de semaine de location de motoneige (utilisateur 21 ans et +) (500 \$), Ordinateur portable (440 \$), Crédit de 150 \$ applicable sur carte de saison 2012-2013

6 heures : Ski Free Style (500 \$), Vélo de montagne Rocky mountain (500 \$), Tablette Toshiba (430 \$), Crédit de 100 \$ applicable sur carte de saison 2012-2013

#### **Information et Inscription:**

Jules Lévesque : 856-9738(Rés) ou 492-3427(Bur)

Yves Raymond : 852-3339

André Michaud : 852-2692

#### Samedi 17 mars

**Finale du circuit de la rive-sud.** Venez encourager nos jeunes de la région. Pendant toute la saison, ils ont pratiqué afin de se classer dans leur catégorie respective. Cette finale viendra clore la saison 2012 et les meilleurs seront couronnés à la fin de la journée.

#### Samedi 24 mars

**Neige en folie :** Programmation à suivre

#### Samedi 31 mars

**Banquet 50 ans d'histoire:** Grande rencontre de tous les artisans des 50 dernières années. Souper-causerie, échange d'anecdotes et plaisirs assurés au programme.

#### Dimanche 1er avril

**Ski guenille :** Venez vous amuser à la station plein air de Saint-Pacôme, dernière journée de ski, dernière activité de l'année. Venez festoyer, sortez vos guenilles et venez skier. Température printanière au rendez-vous

#### Connaissez-vous votre histoire??

Un questionnaire est disponible à la Station plein air de Saint-Pacôme. "50 ans en 50 questions" Venez chercher votre questionnaire, répondez correctement à toutes les questions, retournez-le à la Station avant le 17 mars et courez la chance de gagner un prix lors de notre tirage le 31 mars. Vous ne connaissez pas les réponses. Procurez-vous le livre disponible à la Station et vous y trouverez toutes les réponses. **BONNE CHANCE!!!!**

#### Objets promotionnels

Des objets promotionnels sont en vente à la Station plein air soit: un sac à cordon d'une valeur de 8 \$, une lanière porte-clés pour 5 \$ et un porte- carte rétractable pour 5\$ tout cela avec le sigle des fêtes. Procurez-vous ces objets ou offrez-les en cadeau c'est une belle façon de nous encourager.

Nous vous attendons tous en grand nombre à la Station plein air de Saint-Pacôme pour skier, glisser, fêter et s'amuser entre amis ou en famille.



# *Brunch de la Municipalité*

*(au profit de la Station Plein Air)*

*Le dimanche 26 février 2012*

*de 10h à 13h*

*À la Station Plein Air  
de Saint-Pacôme*

*Adulte : 12,00 \$*

*Enfants 6 à 12 ans : 7,00 \$*

*- 5 ans : gratuit*

*Activités surprises à l'intérieur  
et à l'extérieur*

*Billets en vente : Station Plein Air  
Municipalité de Saint-Pacôme*

# ACTIVITÉS RELÂCHE

## FAMILLE

## 12-17 ANS





















	 Lundi 5 mars 	 Mardi 6 mars 	Mercredi 7 mars	Jeudi 8 mars	Vendredi 9 mars
Am	Ski / planche à neige / glissade 10h à 12h Collation santé / Atelier <i>Bougeons ensemble</i> 10h Cours de ski parents/enfants 11h à 12h (inscriptions requises)	Ski / planche à neige / glissade 10h à 12h Atelier <i>Bougeons ensemble</i> 10h Randonnée en raquette 11h	<b>MONT-CARMEL LOCAL DE LA PATINOIRE</b>  13h à 16h Après-midi de jeux de société	<b>SAINT-GABRIEL LOCAL DES JEUNES</b>  19h à 21h Compétition de <i>Just Dance</i> WII	<b>SAINT-PACÔME FOCUS</b>  19h à minuit Méga party de la relâche dans la grande salle de la municipalité  Venez danser sur des rythmes entraînants
Pm	Ski / planche à neige / glissade 12h à 16h Randonnée en raquette 13h Atelier <i>Bougeons ensemble</i> 15h Halte-garderie <i>Chalet des loisirs</i> 13h à 15h	Ski / planche à neige / glissade 12h à 16h Compétition de ski parents/enfants 13h Atelier <i>Bougeons ensemble</i> 15h Halte-garderie <i>Chalet des loisirs</i> 13h à 15h			
Soirée	<p style="text-align: center;"><b>Tarifcation</b></p> 10\$ pour l'accès aux pentes 10\$ pour l'équipement 10\$ pour la glissade 70\$ +tx. pour le Passeport Relâche  En collaboration avec 	Souper Hot-Dog 1.00\$ 18h Glissade extrême (12 ans et +) <b>CASQUE OBLIGATOIRE</b> 19h à 21h Randonnée en raquette au clair de lune 19h à 21h	Tournoi de billard  	21h à minuit Visionnement de films sur écran GÉANT Salle communautaire  1.00\$ entrée Popcorn / friandises (\$)	Surprise, jeux et animation !  

# BOULE DE NEIGE



# DATES À RETENIR

## Mars 2012

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<b>HEURES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE</b> Les dimanches de 10h00 à 12h00, les mardis de 18h30 à 20h30 et les jeudis de 14h00 à 16h00 Téléphone : 418-315-0579				<b>1</b> Âge d'or cartes 13h00  Bibliothèque De 14h00 à 16h00 	<b>2</b> Récupération 2	<b>3</b>
<b>4</b> C.A.C.P. dîner – réunion annuelle Bibliothèque De 10h00 à 12h00 	<b>5</b> Fermières C.A. 19h30	<b>6</b> <b>Vidanges 1</b> Gymnastique du cerveau 9h à 11h <b>Séance ordinaire du conseil 20h00</b> Bibliothèque De 18h30 à 20h30 	<b>7</b> Fermières 13h00 Encadrement d'une broderie	<b>8</b> Âge d'or cartes 13h00  Bibliothèque De 14h00 à 16h00 	<b>9</b> <b>Vidanges 2</b> Le Focus Soirée de danse 18h à 23h Journée de la femme à la Station Plein air	<b>10</b>
<b>11</b> Bibliothèque De 10h00 à 12h00 	<b>12</b>	<b>13</b> <b>Récupération 1</b> Gymnastique du cerveau 9h à 11h Bibliothèque De 18h30 à 20h30 	<b>14</b> Fermières 13h00 Tissage demi-damassé	<b>15</b> Âge d'or cartes 13h00  Bibliothèque De 14h00 à 16h00 	<b>16</b> <b>Récupération 2</b> Soirée Vidéo au Focus Coût 1\$/ 2 films + popcorn	<b>17</b>
<b>18</b> Bibliothèque De 10h00 à 12h00 	<b>19</b>	<b>20</b> <b>Vidanges 1</b> Gymnastique du cerveau 9h à 11h Bibliothèque De 18h30 à 20h30 	<b>21</b> Fermières 13h00 Confection d'une pochette avec lisières ou rubans	<b>22</b> Âge d'or cartes 13h00  Bibliothèque De 14h00 à 16h00 	<b>23</b> <b>Vidanges 2</b>	<b>24</b> Âge d'or danse 20h00
<b>25</b> Chevaliers de colomb Déjeuner Cabane à sucre 9h à 13h Bibliothèque De 10h00 à 12h00 	<b>26</b>	<b>27</b> <b>Récupération 1</b> Fermières Rencontre CAL Gymnastique du cerveau 9h à 11h Bibliothèque De 18h30 à 20h30 	<b>28</b> Fermières 13h00 Atelier divers et finition de pièces	<b>29</b> Âge d'or cartes 13h00  Bibliothèque De 14h00 à 16h00 	<b>30</b> Soirée au Cinéma Louise pour les jeunes du Focus	<b>31</b>

Date de tombée : 12 mars 2012

Prochaine parution : 21 mars 2012